

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 2 MAI 2019**

(Articles L.2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 2 mai 2019 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune du GRAND-BORNAND, convoqué le 26 avril 2019, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie, sous la présidence de M. André PERRILLAT-AMEDE, Maire.

Présents : MMES, MM. André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Michel DELOCHE, Didier PERRISSIN-FABERT, Hélène FAVRE BONVIN, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Solange MISSILLIER, Marc BOSSE, Henri POCHAT-BARON, Martial MISSILLIER, Bertrand PERRILLAT-AMEDE, Nicolas VULLIET.

Absents : MMES, MM. Marie-Pierre ROBERT, Gabriel PERRILLAT-AMEDE, Christiane PERRIER, Madeleine DAVIET, Anne FOURNIER-BIDOZ, Gaëlle PERRILLAT-CHARLAZ, Laëtitia SOCQUET-CLERC, Sandrine PERRILLAT-MONET.

M. Nicolas VULLIET, désigné par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2019.

## **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Monsieur le Maire a informé l'assemblée des décisions intervenues, au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- DEC2019/002 Convention de mandat entre la Commune et PLS portant sur l'enregistrement des demandes de logement locatif social pour l'année 2019 ;
- DEC2019/003 Rétribution des heures supplémentaires au-delà du contingent mensuel de 25 heures au mois de janvier 2019 ;
- DEC2019/006 Avenant à la convention pour l'exploitation d'un parcours acrobatique en hauteur en forêt communale ;
- DEC2019/012 Marché pour l'aménagement d'une carrière à neige au Terret à intervenir avec l'Entreprise DELOCHE pour un montant de 195 756 € HT ;
- DEC2019/013 Marché entretien sentiers et piste VTT à intervenir avec Didier BONBETEND pour un montant de 46 570 € HT ;
- DEC2019/014 Contrat de prestation de services "gestion du marché hebdomadaire" passé avec Mme Nadia PAITRY ;
- DEC2019/015 Fourniture d'un enneigeur TF10 Lift 3,5 m & Vanne W3 - Millésime 2019 par TechnoAlpin pour un prix unitaire de 31500 € HT ;
- DEC2019/016 Convention de location à intervenir avec Denis BONNET pour la location à compter du 1er avril 2019 d'un appartement T4 situé dans le bâtiment du Centre Technique Municipal.

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT CULTUREL DENOMME « MAISON DE LA VIE A LA MONTAGNE » - LANCEMENT D'UNE PROCEDURE ADAPTEE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le lancement de la consultation par voie de procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de l'équipement culturel dénommé provisoirement « Maison de la vie à la montagne ».

### **AMENAGEMENT DU FRONT DE NEIGE DES GETTIERS – LOT 29 : TUNNEL SKIEURS – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE ADAPTEE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le lancement d'une procédure adaptée pour le lot 29 – Tunnel skieurs – dans le cadre de l'opération d'aménagement du front de neige des Gettiers.

### **AMENAGEMENT DU FRONT DE NEIGE DES GETTIERS – LOT 30 : GALERIE TAPIS SKIEURS DEBUTANTS - LANCEMENT D'UNE PROCEDURE ADAPTEE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le lancement d'une procédure adaptée pour le lot 30 – Galerie tapis neige – dans le cadre de l'opération d'aménagement du front de neige des Gettiers.

### **APPROBATION D'UN COMPROMIS DE VENTE DE TERRAIN AU LIEUDIT « L'ENVERS DU CHINAILLON »**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé l'acquisition, dans le cadre du projet de requalification du front de neige des Gettiers, du terrain appartenant au Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble Les Bruyères, sis au lieudit « L'Envers du Chinaillon », parcelles cadastrées section B sous les n° 2099a et 1672a d'une surface totale de 148 m<sup>2</sup>. Il a approuvé les servitudes et conditions particulières figurant au compromis de vente et à l'acte notarié à intervenir.

### **APPROBATION D'UN COMPROMIS DE VENTE DE TERRAIN DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL ET DE LA REGULARISATION DE LA VOIE D'ACCES**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé l'acquisition, dans le cadre du réaménagement du terrain de football à Villavit, du terrain appartenant à la Copropriété BLANC, parcelle cadastrée section A sous le n° 3191 dont 307 m<sup>2</sup> correspondant à l'emprise des travaux des vestiaires et leurs abords et 325 m<sup>2</sup> correspondant à la régularisation de la voie d'accès (Impasse du stade).

### **ACQUISITION DE TERRAIN AU LIEUDIT « LES MOUILLES DE LA MULATERIE »**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé l'acquisition, dans le cadre du projet de requalification du front de neige des Gettiers, du terrain appartenant à la Congrégation Notre Dame de la Salette, sis au lieudit « Les Mouilles de la Mulaterie », parcelle cadastrée section B sous le n° 666 d'une surface de 20 180 m<sup>2</sup>.

### **ACQUISITION DE TERRAIN AUX LIEUDITS « LES GETTIERS » ET « PATURAGES DES GETTIERS »**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé l'acquisition, dans le cadre du projet de requalification du front des neiges des Gettiers, du terrain appartenant à l'Indivision VULLIET / ROGHI / FLOQUET, sis aux lieudits « Les Gettiers » et « Pâturages des Gettiers » des parcelles cadastrées section B sous les n° 463, 464, 688, 689 et 691 pour une surface totale de 10524 m<sup>2</sup>.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT AUGUSTA**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local (DSIL) et auprès du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les travaux de réhabilitation du bâtiment Augusta en logements pour les saisonniers.

**CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS – ETE 2019 – POUR L'EXPLOITATION  
DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS MUNICIPAUX –  
MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 006/2019  
DU 17 JANVIER 2019**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de de créer 3 emplois d'agent d'entretien pour le service ménage à la piscine municipal, à temps complet, pour la période comprise entre le 24 mai 2019 et le 11 septembre 2019.

**RENOUVELLEMENT D'UN EMPLOI SAISONNIER D'AGENT POLYVALENT A  
L'ESPACE GRAND-BO**

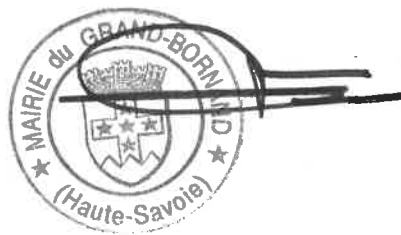
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de renouveler l'emploi saisonnier d'agent polyvalent à l'Espace Grand-Bo, à temps complet, du 15 mai 2019 au 14 novembre 2019.

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION INTERVENUE AVEC LES COLLECTIVITES  
PARTENAIRES EN FAVEUR DES ACTIONS DU COLLECTIF ANNECY  
MOUNTAINS**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé l'avenant n° 1 à la convention fixant la participation financière de chacune des collectivités partenaires en faveur des actions du collectif Anancy Moutains, destinées à soutenir le déploiement de la marque auprès du monde économique.

Au Grand-Bornand, le 7 mai 2019

Le Maire  
André PERRILLAT-AMEDE



AFFICHE LE 7 MAI 2019.